

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/2753(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<p>Critères d'examen technique permettant de déterminer à quelles conditions une activité économique peut être considérée comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à celui-ci et si cette activité économique ne cause de préjudice important à aucun des autres objectifs environnementaux</p> <p>Complétant 2018/0178(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières</p> <p>2.50.05 Assurances, fonds de retraite</p> <p>2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes</p> <p>3.70.20 Développement durable</p>		